

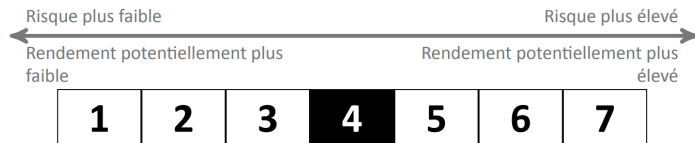
# FFG EUROPEAN EQUITIES SUSTAINABLE MODERATE (R ACC) EN EUR

COMPARTIMENT DE LA SICAV FFG

## OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment FFG European Equities Sustainable Moderate est un fonds qui investit au minimum 85% de ses actifs dans le compartiment "FFG - European Equities - Sustainable", dont l'objectif est de surperformer, via un portefeuille diversifié d'actions européennes, l'indice MSCI Europe NR. Afin de limiter l'exposition du compartiment aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition actions est mise en place. La couverture limitera l'exposition du fonds au marché des actions à 50% maximum. Le compartiment est géré activement.

## CLASSE DE RISQUE<sup>(1)</sup>



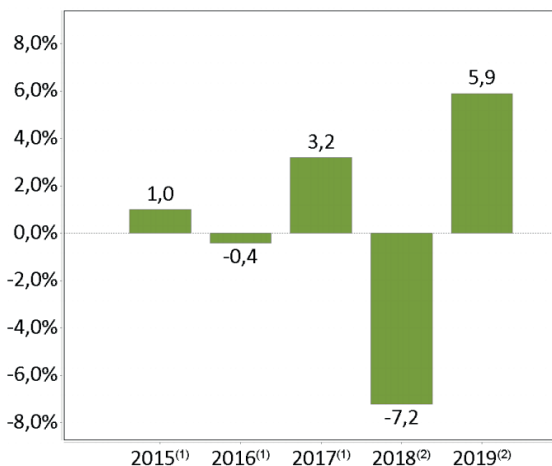
Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe R Acc sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
  - La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
  - La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
  - Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.
- Description générale des risques voir note (1) et plus d'infos dans le KIID

## RENDEMENTS CUMULÉS ET ACTUARIELS (EUR)

Cumulés	Annualisés
1 mois	-2,53
3 mois	0,07
6 mois	1,73
YTD	-4,68
Since Inception - 31-10-20	1,02
1 an	-2,19
3 ans	-2,48
5 ans	-0,72

## PERFORMANCE ANNUELLE (NETTE EUR)<sup>(2)</sup>



## DONNÉES GÉNÉRALES

Lancement de la stratégie	01/08/2012
Lancement de la part	03/08/2013
Type de compartiment	Multi-Assets
Devise	EURO
Domicile	Luxembourg
MANCO	MDO Management Company
Gestionnaire	Acadian Asset Management
Statut Juridique	Sicav
Liquidité	Quotidienne
Publication VNI	BEAMA
Banque Dépositaire	Banque de Luxembourg
Pays d'enregistrement	BE, LU, FR
Investissement minimum	1 part
Durée du compartiment	Illimitée
Agent de transfert	EFA
Auditeur	PwC
ISIN Part R Acc	LU0945616984

## FRAIS<sup>(2)</sup>

Frais de gestion & distribution	1,50%	Commission de performance (7) oui	
Frais courants (3)	2,00%	T.O.B à la sortie (max. 4000€)	1,32%
Frais d'entrée max.	3,00%	Précompte mobilier*(4)	30%
Frais de sortie	--	*en cas de rachat ou sur dividendes	

## ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Time Period: 02-08-13 to 31-10-20



## POLITIQUE ISR & ESG<sup>(5)</sup>

**EXCLUSION D'ENTREPRISES**

**QUALITÉ SOCIALE**  
+9%

**EMPREINTE CARBONE**  
-57%

**EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

**SIGNATAIRES DES UNPRI<sup>6</sup>**

**LABEL FEBELFIN<sup>8</sup>**

## AVERTISSEMENT LÉGAL

1. Le présent document est destiné à des fins promotionnelles. Il ne contient aucun conseil en investissement ou recherche dans le domaine des investissements, mais seulement un résumé des caractéristiques du compartiment FFG European Equities Sustainable Moderate. Ce document a été préparé avec soin, les informations sont valables le jour de la publication, mais peuvent changer dans l'avenir.

2. L'utilisation de contrats futures et/ou d'options listées permet de limiter les risques de marchés ou de monnaies, sans pourtant les éliminer totalement.

3. Nous vous invitons à lire le prospectus et les informations clés pour l'investisseur (KIID - Key Investor Information Document) avant d'investir. Ces documents ainsi que les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement auprès du service financier belge (CACEIS Belgium situé au 86c, avenue du port, 100 Bruxelles). Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez contacter le service financier belge. En cas de plaintes vous pouvez vous adresser au service interne de plaintes de votre distributeur via [www.fundsforgood.eu](http://www.fundsforgood.eu) ou à l'Ombudsman ([www.ombudsfm.be](http://www.ombudsfm.be), Boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles).

## EXPOSITIONS DU PORTEFEUILLE

FFG European Equities Sustainable	89,4%
Futures MSCI EUR	-59,6%
Futures MSCI EUR countries	5,9%
Exposition nette action	35,7%

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	%
Switzerland	17,7
United Kingdom	15,3
Netherlands	12,0
France	11,1
Germany	10,0
Sweden	9,9
Finland	4,9
Denmark	4,7
Italy	3,4
Belgium	3,4
Other	7,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION SECTORIELLE

	%
Healthcare	23,3
Industrials	18,4
Technology	16,1
Financial Services	14,0
Consumer Defensive	8,6
Consumer Cyclical	6,9
Communication Services	5,2
Basic Materials	5,2
Real Estate	2,1
Utilities	0,2
Energy	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## CAPITALISATIONS

	%
Giant	19,1
Large	34,4
Mid	32,4
Small	10,1
Micro	4,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

(1) Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique : Le recours à des contrats de futures et/ou d'options cotées a pour objectif d'atténuer les risques de marché et les risques de change au niveau du portefeuille sans pour autant pouvoir les éliminer complètement. (2) les performances passées ne sont pas une garantie des résultats futurs. Tous les coûts et frais de gestion sont inclus dans la performance passée, exceptés tout frais d'entrée et de sortie. Source des données: Morningstar. (3) Les frais courants sont la somme de toutes les commissions et coûts payés par le fonds sur base récurrente sur les actifs nets du fonds. La valeur est un pourcentage des actifs nets du compartiment. (4) Les investisseurs personnes physiques du compartiment seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions d'un ou plusieurs compartiments (part de capitalisation et/ou distribution) ayant plus de 10% de titres de créances en portefeuille. (5) La sélection des actifs composant le portefeuille du Compartiment est basée sur une politique de responsabilité sociale des entreprises à trois niveaux définie et contrôlée par Funds for Good sa: a) Suppression de l'univers d'investissement d'une série de sociétés par leur secteur d'activité (tabac, armes, charbon) ou leur comportement (violation des droits de l'homme, scandales écologiques, corruption flagrante, violations graves des normes éthiques fondamentales). b) Le portefeuille est construit pour atteindre une empreinte carbone inférieure d'au moins 20% à celle de l'indice MSCI Europe NR, pour les investissements en actions et une augmentation de la qualité sociale des entreprises par rapport à l'indice MSCI Europe NR, pour les investissements en actions. c) Au niveau de la gouvernance, le gestionnaire et le coordinateur de la distribution sont tous deux signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI) et une politique de droits de vote sera mise en œuvre. L'exercice des droits de vote est exercé via le gérant du fonds. La politique ISR complète de FFG est disponible sur [https://www.fundsforgood.eu/docs/FFG\\_SRI\\_Policy.pdf](https://www.fundsforgood.eu/docs/FFG_SRI_Policy.pdf) et la liste d'exclusion est disponible sur [https://www.fundsforgood.eu/docs/FFG\\_Exclusion\\_List.pdf](https://www.fundsforgood.eu/docs/FFG_Exclusion_List.pdf). (6) Les Principes pour l'investissement responsable ont été élaborés par un groupe international d'investisseurs institutionnels, reflétant la pertinence croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Le processus a été convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies. [www.unpri.org](http://www.unpri.org). (7) Une commission de sur-performance rémunère l'efficacité du gérant dans la gestion de sa couverture. La commission est de 15% de la sur-performance des couvertures par rapport à une couverture fixe de 70% sur l'indice EMIX. Sur-performance calculée avec highwatermark. (8) 1) Screening négatif, comme les producteurs de tabac, d'armement non-conventionnel, sociétés violant des traités internationaux. 2) Filtre ESG : diminution de l'empreinte carbone (scope 1&2) par rapport à l'univers actions de référence, augmentation de la qualité sociale des entreprises, politique de droits de vote responsable. 3) Politique Best-In-Class : sociale ESG minimum BBB pour les actions de pays développés, minimum BB pour celles des pays émergents, dans le cas d'une position supérieure à celle de l'indice de référence. 4) La liste complète des exclusions et la politique sont disponibles sur [www.fundsforgood.eu](http://www.fundsforgood.eu)

Source : Morningstar; FFG SICAV; FFG S.A. ; ACADIAN ASSET MANAGEMENT

## LA VISION DE FUNDS FOR GOOD

DÉGAGER DES DONS SUFFISANTS POUR RÉ-INSÉRER PLUS DE 100.000 PERSONNES PAR L'ENTREPRENEURIAT EN EUROPE

Ce compartiment génère un impact sociétal car la société Funds For Good renonce à une partie de sa rémunération pour la consacrer à la réinsertion d'un public défavorisé via l'entrepreneuriat. En investissant dans ce fonds, les investisseurs atteignent un double objectif: la recherche d'un rendement financier potentiel et la réalisation d'un impact sociétal concret grâce à l'engagement philanthropique de la société Funds For Good.



68 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg  
RCS B156449  
[contact@fundsforgood.eu](mailto:contact@fundsforgood.eu)